Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 43 (1898)
Heft: 2

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Le nouveau règlement d'habillement. — Nominations et mutations. — Innovation aux manœuvres. — Brochure du colonel Wille. — Monument du colonel Feiss. — Jubilé Elgger. — Deux chefs d'arme malades. — Visite des forts. — Landsturm armé.

Berne, le 5 février 1898.

Chargé du département militaire depuis le mois d'avril 1897, M. le conseiller fédéral Muller y déploie une grande activité, attestée en particulier par l'élaboration et la récente publication du nouveau règlement d'habillement. Ce règlement constitue même l'événement du mois de janvier. On le discute beaucoup. Les nouveaux insignes d'officiers ont affronté pour la première fois le feu de la critique au bal d'officiers qui a eu lieu le 27 janvier à Berne. On leur fait divers reproches, entre autres celui de ne pas permettre la lecture facile du grade. Il est certain que l'étoile ne se détache qu'imparfaitement sur la patte métallique.

En ce qui concerne les officiers, le nouveau règlement supprime le plumet, les brides, le manteau brun, le gant de couleur, les parements de velours, la fourragère des adjudants ; il introduit la pèlerine en drap bleu, le gant blanc, un pompon doré, la patte d'épaule en passement d'or ou d'argent, le col galonné, et, pour les adjudants, l'aiguillette. Les colonels et lieutenants-colonels d'infanterie porteront les galons et boutons d'argent comme les majors ; et, pour tous les officiers supérieurs, le bouton sera orné de la croix fédérale.

Pour couper court aux recherches et irrégularités de tenue qui ont soulevé les protestations d'une partie de la presse, l'article 2 du règlement du 11 janvier statue que la coupe des vêtements devra être conforme au type adopté pour la troupe.

Les innovations concernant la troupe consistent essentiellement dans le remplacement du bonnet de police par une casquette souple, et de la plaque métallique du képi d'infanterie par un ornement représentant deux fusils croisés. La cravate ne se portera plus qu'avec la capote.

En fait d'équipement, le règlement du 11 janvier généralise le port du sabre de sous-officier adopté en 1883 pour les sergents-majors. La jumelle de campagne est d'ordonnanee pour tous les officiers des troupes com-

battantes (le train excepté) et les vélocipédistes. Et, à ce propos, il faut signaler une récente décision du Conseil fédéral, qui met l'excellente jumelle Zeiss à la disposition des officiers de l'état-major général et des états-majors des troupes combattantes pour le prix réduit de 100 francs.

* * *

Le tableau des nominations, promotions et mutations a pris cette année une extension exceptionnelle, à raison de la réorganisation de l'infanterie de landwehr et de l'artillerie. Sur les 33 bataillons de landwehr de 1er ban créés par la loi du 12 juin 1897, 8 sont composés de troupes de différents cantons, de telle sorte que la nomination de leurs états-majors appartient au Conseil fédéral en vertu de l'art. 37 de la loi organique de 1874. Le Conseil fédéral nomme de même les états-majors des bataillons de carabiniers 9 à 10 et les capitaines des huit compagnies qui renferment des troupes appartenant à une pluralité de cantons. Le même régime est naturellement applicable au second ban des mêmes unités, ce qui a porté à 40 le nombre des officiers de bataillon nommés par le Conseil fédéral, en vertu de la loi du 12 juin 1897. L'article 5 de cette même loi, qui prévoit la formation — facultative — de régiments et de brigades de landwehr, n'est pas encore mis à exécution.

L'organisation des nouvelles unités de l'infanterie de landwehr n'est d'ailleurs pas encore achevée. L'arrêté du Conseil fédéral du 8 octobre 1897 invite les autorités cantonales à la terminer jusqu'à fin février 1898, mais ce délai ne pourra être respecté. Les revues de un à trois jours qui doivent suivre l'établissement des nouveaux contrôles se prolongeront pour le canton de Berne jusqu'au 2 avril.

Dans l'artillerie, le Conseil fédéral a nommé les chefs des huit nouvelles batteries attelées (Nos 49 à 56) et des deux nouvelles batteries de montagne (Nos 2 et 3), et a fait en outre 130 nominations rentrant dans le cadre de la loi du 25 mars 1897 sur la nouvelle organisation des corps de troupes de l'artillerie.

En dehors du mouvement occasionné par l'application des lois de réorganisation, le dernier tableau des nominations et mutations présente la particularité de contenir 21 nominations de commandants de régiments d'infanterie. D'autre part, il n'enregistre aucun changement aux échelons supérieurs de la hiérarchie militaire. Espérons que la santé du colonel Berlinger se raffermira assez pour qu'il puisse reprendre le commandement du IIe corps, où il est suppléé jusqu'à nouvel ordre par le colonel Keller.

Dans la cavalerie, il y a lieu de signaler la nomination du colonel Lecoultre, d'Avenches, au commandement de la Ire brigade.

* * *

Avec le tableau des nominations, celui des cours militaires, qui paraît aussi en janvier, est la publication qui intéresse le plus nos miliciens. Aussi la presse politique s'empresse-t-elle de reproduire ces deux documents dès que la chancellerie fédérale les lui communique. Cette communication doit se faire simultanément à tous les journaux qui la sollicitent, mais il arrive presque toujours qu'une feuille bien en cour obtienne, par une voie détournée, la faveur d'une communication anticipée. C'est ce qui a eu lieu cette année encore.

Une innovation importante sera apportée en 1898 aux manœuvres d'automne, si les Chambres votent le crédit supplémentaire qu'elle exige. Il s'agirait de faire manœuvrer le IVe corps (IVe et VIIIe divisions) non plus contre un ennemi marqué, mais contre quatorze bataillons empruntés au IIIe corps (VIe et VIIe divisions).

On ne peut qu'applaudir à la suppression de la manœuvre de corps telle que nous la pratiquons jusqu'ici. Le colonel Wille vient précisément d'en montrer les défectuosités dans une excellente brochure *(Befehlsgebung bei unsern Manövern.* — Zurich, Cotti), dont il a déjà dû faire paraître une seconde édition.

Avec l'incisive clarté qui lui est habituelle, le colonel Wille démontre que notre manœuvre de corps ne remplit pas les conditions d'une manœuvre proprement dire, c'est-à dire d'une opération de guerre simulée, propre à instruire et à éprouver celui qui la commande. A cette prétendue manœuvre, il manque, pour commencer, un directeur. On a objecté, il est vrai, que notre manœuvre de corps n'était qu'un exercice de combat de grande envergure, mais le colonel Wille réplique avec raison que cet exercice n'est pas organisé de manière à obtenir le profit qu'on devrait en attendre : il est troublé en effet par l'allure guerrière qu'on lui donne et par la préoccupation d'en tirer un spectacle à grand orchestre.

L'objet spécial de la brochure du colonel Wille est la méthode à suivre dans l'élaboration des ordres qui servent de base aux manœuvres de corps. Après avoir développé son point de vue, l'auteur en fait application aux ordres de la VIe division pour les 12 et 14 septembre 1896, à l'ordre de la Ve division pour le 10 septembre 1897 et à l'ordre réglant la manœuvre de corps du 15 septembre 1897. Sa critique est nette, méthodique, très instructive, et surtout elle est écrite dans ce style alerte et vigoureux, qui rend si facile la lecture de tout ce que publie le colonel Wille.

* * *

On se rappelle que les officiers du IIe corps avaient fait une collecte pour élever un monument sur la tombe du colonel Feiss, leur ancien chef. La commission chargée de l'érection du monument vient de publier son rapport dans la *Monatschrift.* C'est le sculpteur Wethli, à Zurich, qui a été chargé du travail. Son œuvre consiste dans un obélisque de syénite noire,

orné du portrait en bronze du défunt. Le socle porte un drapeau, coulé en bronze, et l'inscription : « Il a vécu pour doter son pays d'une armée bien exercée et il nous a légué son œuvre. »

Le monument s'élève maintenant au cimetière de Bremgarten, à Berne. Il a coûté 3000 francs. La Société des officiers de la ville de Berne en a assumé la conservation.

Le 16 janvier, la Société des officiers de la ville de Lucerne a fêté le cinquantenaire d'officier du colonel Charles d'Elgger, qui fut promu lieutenant le 17 novembre 1847, à l'âge de quinze ans, après avoir été blessé au combat de Geltwil. Il avait pris part à cette affaire en qualité de cadet et pour suivre son père, qui était chef de l'état-major des troupes du Sonderbund.

Elgger devait tenir les promesses de ce début. En 1848, il entrait à l'Académie de guerre de Milan et au service de l'Autriche, qu'il quittait en 1863, après une apparition dans l'armée pontificale. Il a fait la campagne de Hongrie en 1848-49 et a pris part au combat de Castelfidardo, le 18 septembre 1860.

En Suisse, le colonel Elgger s'est fait avantageusement connaître comme écrivain militaire. De 1867 à 1884 il a publié une série d'ouvrages touchant à la tactique, à l'armement, au service en campagne, à l'histoire militaire. Depuis 1868, il rédige l'*Allgemeine schw. Militärzeitung,* et il appartient au corps d'instruction depuis 1872.

Les colonels Bleuler, Segesser, Schweizer et Bindschedler assistaient à la fête, ainsi que M. le conseiller d'Etat Schumacher, qui représentait le gouvernement lucernois. Le colonel Elgger a répondu par un discours ému aux nombreuses félicitations qui lui ont été adressées.

* * *

Il n'y a pas d'amélioration dans l'état du colonel Rudolf, chef d'arme de l'infanterie, qui continue à être remplacé par le colonel Isler. L'état du colonel Ziegler, médecin en chef, est aussi très grave.

Le département militaire a dû limiter les catégories de personnes autorisées à visiter les forts du Gothard et de St-Maurice. Désormais, il ne sera accordé d'autorisation qu'aux officiers et aux membres des autorités fédérales et des gouvernements cantonaux. Cette mesure était devenue inévitable. L'afflux des visiteurs était excessif et gênait le service.

Une autre mesure utile est celle qu'a prise le Conseil fédéral au sujet de la réforme des miliciens incorporés dans le landsturm armé. Grâce au règlement qui vient d'être adopté, les hommes impropres au service pourront obtenir leur mise à la réforme, et on ne verra plus se présenter aux inspections des malheureux auxquels une hernie interdit un stationnement prolongé. La demande de mise à la réforme doit être remise au chef de section, accompagnée du certificat médical qui la justifie. Le commandant d'arrondissement statue sur la requête.

CHRONIQUE ALLEMANDE [1]

(De notre correspondant particulier.)

Promotions d'officiers généraux. — Le colonel baron de Seckendorff, ancien attaché militaire en Suisse. — Mutations dans le corps des aérostiers. — Nouvelle organisation de l'Etat-Major Général. — Mémoires de Hohenlohe. — Discussions militaires.

L'anniversaire de l'Empereur a été marqué par un avancement extraordinaire parmi les officiers généraux. L'armée en est rajeunie, mais la caisse des pensions en saura quelque chose. Aucune mise à la retraite n'est cependant la conséquence des manœuvres, comme c'était autrefois fréquemment le cas. On citait bien, à ce propos, deux généraux, commandants de division, menacés ; il est probable qu'on s'est trompé, ou que leur mise à la retraite a été différée, tout comme on s'attendait, le mois passé, à celle du gouverneur de Metz, non encore advenue.

Deux généraux d'infanterie, et un divisionnaire, Inspecteur des chasseurs et des carabiniers (Schützen), ont demandé dernièrement leur retraite. Le premier qui ait démissionné est le commandant du IIe corps, à Stettin, général *de Blomberg*. Il a 61 ans, et de beaux états de service. Reçu lieutenant en second en 1853, à l'âge d'à peine 17 ans, aux grenadiers de la Garde « Empereur François », il fut décoré en 1866 et 1870. Il reçut entre autres la croix de fer de 1re classe, comme adjudant de l'armée du Sud en 1871.

On a pensionné en même temps le lieutenant-général *de Müller*, né en 1841, bréveté officier en 1859. Enfin, le troisième est le général d'infanterie *de Kessler*, né en 1833, à Luxembourg, ancien officier du génie Il a fait longtemps partie du Grand Etat-Major comme chef de section, et s'y est acquis de grands mérites par les perfectionnements apportés par lui au service des chemins de fer militaires et des troupes qui en dépendent. On peut affirmer que dans ce domaine, grâce à Moltke, Waldersee et à Kessler, nous tenons la tête de toutes les armées du monde. Depuis 1890, Kessler a été inspecteur des écoles d'officiers, et c'est à lui aussi qu'on doit que nos officiers connaissent, comme nulle part ailleurs, les langues étrangères, et surtout le français, le russe et le polonais. Son successeur est le général *de Funck*, qui a fait sa carrière au Ministère de la Guerre.

[1] Quelques fautes d'impression se sont glissées dans ma chronique de Janvier. Lisez, page 42, 2me alinéa : ce *centre important* au lieu de « troupe importante » ; page 43, 2me alinéa : *pharmaciens* au lieu de « formations » : *bicyclettes* au lieu de « bicyclistes » ; au 3me alinéa : *bicyclettes* au lieu de « cyclistes ».

A la tête du IIe corps, on a placé le lieutenant-général *de Langenbeck*, commandant la 33e division, à Metz. Cet officier appartient à la cavalerie ; aux manœuvres d'automne, en Lorraine, il avait eu un différend avec le Gouverneur de Metz, général de Froben, qui commandait le corps en remplacement du comte de Haeseler. Langenbeck est le fils du célèbre chirurgien qui a créé la chirurgie de guerre moderne.

Les deux nouveaux divisionnaires sont le général *de Freyhold*, ancien commandant du corps des cadets, et un prince, *Henri Reuss ;* impossible de vous dire le quantième, ils sont légion !

Le successeur du général de Freyhold est un colonel et aide de camp du roi (Flügeladjutant) que vous connaissez bien en Suisse, le baron *de Seckendorff*, attaché militaire à Berne de 1894 à 1896, depuis, commandant des grenadiers de la Garde « Impératrice Augusta ». Il a une cinquantaine d'années et, devant lui, un brillant avenir [1].

On a nommé Inspecteur des chasseurs le colonel d'*Arnim*, également aide de camp du roi. Le beau-frère de l'Empereur, prince *Adolphe de Schaumburg-Lippe*, qui a trente-huit ans, a été promu colonel ; il ne remplit pas de fonctions militaires dans ce moment. Pendant deux ans et demi, il a été régent de la principauté de Lippe-Detmold.

— Il s'est produit des changements dans la section des aérostiers : son chef, le major *Nieber*, a permuté à l'état-major du XVIe corps, à Metz, où il était d'ailleurs déjà détaché depuis les manœuvres impériales. Il est remplacé par le major *Klussmann,* jusqu'ici professeur à l'Ecole des aérostiers, fondée le 1er octobre dernier. On a pris comme principe d'initier au service d'état-major le personnel du service des ballons. Le transfert du major Nieber n'a donc rien que de très naturel et n'est nullement une disgrâce, ni une conséquence des manœuvres, comme paraît le croire le collaborateur de la *France militaire*, dans son numéro du 8 octobre. Le ballon cerf-volant de Siegsfeld et Parseval, dont Nieber doit avoir préconisé l'adoption, a donné, au contraire, aux manœuvres impériales, les meilleurs résultats. Il est vrai que, le premier jour, on n'a pas fait d'ascension ; mais il faisait, — j'y étais, — un temps de pluie et de brouillard à n'y voir ni à pied, ni à cheval, ni en ballon... C'est sans doute à ce journal et à... l'exactitude de ces informations que mon confrère, votre collaborateur français, fait allusion dans son excellente chronique de janvier : les correspondants de ce journal paraissent ne pas le renseigner beaucoup mieux sur ce qui se passe chez nous !

— Dans l'*organisation de notre Grand Etat-Major,* il se prépare du nouveau. Après 1870, ce corps avait été formé en deux branches distinctes :

[1] Le colonel, baron de Seckendorff, a laissé en Suisse le meilleur souvenir ; nous sommes extrêmement heureux d'apprendre sa nomination et nous permettons de lui adresser nos respectueuses et sincères félicitations. *(Réd.)*

l'Etat Principal (Haupt-Etat) et le « Neben-Etat ». Le Neben-Etat n'est jamais en contact avec les troupes, et, sauf ses chefs de section, les officiers qui en font partie ne portent pas l'uniforme de l'Etat-Major, mais celui des régiments. Ce Neben-Etat s'occupe de ce qu'on pourrait appeler les travanx scientifiques : l'histoire de la guerre, la topographie, l'étude des armées étrangères, etc. A l'avenir, nous aurons un état-major *unifié ;* la plupart des places du Neben-Etat seront occupées par des officiers de l'état-major proprement dit. Dans la section historique et pour la bibliothèque, on emploiera des officiers retraités, les officiers de l'active changeant trop fréquemment pour pouvoir s'initier à des travaux de longue haleine. Nous avons maintenant huit sections numérotées, soit dans l'Etat-Major Principal : la section des chemins de fer, la section historique I, et la section centrale ; dans le Neben-Etat : la section historique II (histoire des guerres du siècle dernier), les sections trigonométrique, cartographique et topographique, les archives secrètes de la guerre, la bibliothèque, sans oublier la *Plankammer*, la collection des cartes.

— Notre Reichstag n'a pas encore eu le temps d'aborder la discussion du budget de l'armée, pas même dans la commission. On était trop occupé par la question des appointements à allouer aux divers secrétaires d'Etat ou ministres de l'Empire, le chancelier y compris. Les 60 000 marcs d'augmentation au premier employé de l'Empire ont exigé, je crois, quatre séances ; une séance toute entière a été consacrée à réduire de 3000 marcs les honoraires du secrétaire de la Justice. A cette vitesse-là, on en aura encore pour longtemps.

La commission de procédure pénale militaire a siégé une infinité de fois ; elle se trouve en présence d'un véritable dédale d'amendements et sous-amendements, dont je vous épargne la liste. On finira bien par arriver à une entente, sinon à un accord, et on pourra bien dire à cette occasion que *Manus manum lavat.*

— J'aurais aimé vous parler plus tôt des *Mémoires du prince Kraft-Hohenlohe.* La continuation de cet ouvrage sera retardée par la mort subite du général *de Teichman*, chargé de leur rédaction. Il en avait terminé, en novembre dernier, le premier volume, auquel il avait ajouté une courte, mais excellente biographie du célèbre prince. Hohenlohe appartenait à l'artillerie; cela étonne, car il était extrêmement rare à cette époque, en 1845, de voir un prince se faire admettre dans une arme où n'entrait alors que la roture. Il avait subi avec distinction ses examens de porte-enseigne et de lieutenant; néanmoins, un jour, un colonel lui demande : « Mon prince, avez-vous été capable de passer vos examens ? » On juge, par ce trait, de l'opinion qu'on se faisait des connaissances scientifiques de l'aristocratie !

En 1866, le 3 juillet, le même Hohenlohe, colonel et commandant l'artil-

lerie de réserve de la Garde, est parvenu après une insistance opiniâtre et des efforts inouïs, à devancer, avec son artillerie, l'infanterie prussienne qui lui refusait passage et à amener de bonne heure ses batteries au combat. Il réussit ainsi à préparer par leur feu la prise du Chlum, clé de la position des Autrichiens, et décida du succès de la bataille. Dès lors, grâce à l'influence de ce fait d'armes, on n'a plus d'artillerie de réserve et l'artillerie de corps prend place, dans la marche à l'ennemi, derrière la première division, ou plus avant encore.

Au siège de Paris, Hohenlohe prit la direction de l'artillerie de l'attaque. Plus tard, il écrivit ses fameuses « Lettres » sur les diverses armes et sur la stratégie, lettres que vous avez lues en Suisse, comme partout. C'était de 1884 à 1887, avant sa retraite, qu'il prit en 1889, pour avoir été devancé par le général de Bülow, comme inspecteur général de l'artillerie.

Ce premier volume des Mémoires de Hohenlohe comprend les années de 1848 à 1856. On y trouve le récit de la révolution de mars 1848, à Berlin, à laquelle il assista comme jeune officier; puis, celui du temps qu'il passa à la Commission d'expériences de l'artillerie (Artillerie-Prüfungs-Commission), enfin une description de son activité, de 1853 à 1855, comme attaché militaire à Vienne. Tout y est très intéressant; on fait la connaissance d'une foule de personnalités, qui y reçoivent toutes un caractère, pas toujours dans un sens favorable. Aussi, bien que plusieurs d'entre elles ne vivent plus aujourd'hui, ce livre a-t-il éveillé, chez leurs fils ou petits-fils, des animosités et des protestations extrêmement vives. On a cherché à interdire la publication de la suite des Mémoires, ce qui serait vraiment dommage.

— Dans la presse, nous avons eu dernièrement, entre nos notabilités militaires, des discussions, dont quelques-unes ont pris un caractère passionné, même violent. Le général de Schlichting, longtemps un de vos voisins, comme commandant du XIVe corps d'armée badois, avait publié, en mars dernier, la première partie de ses « Principes tactiques et stratégiques des temps présents », la *Tactique et les règlements*. Il y avait soutenu que l'infanterie n'était pas capable de traverser un terrain plat, entièrement découvert, d'une étendue de 1000 mètres, sous le feu efficace d'une infanterie armée du fusil moderne. Un journal de Berlin avait déclaré, en novembre, qu'une telle assertion était, pour la tactique de l'infanterie, une déclaration de banqueroute. Le général de Schlichting a répondu dans le *Militär-Wochenblatt*, nos 111 et 112, de 1897, sous le titre de « Banqueroute » en termes très vifs. Le no 10, du 2 février 1898, contient des remarques du célèbre général de Leszczynski, ancien chef d'état-major du général de Werder, remarques qui ne sont pas précisément favorables à l'ancien chef du corps badois. Il est d'autant plus intéressant de suivre ce débat que, sous peu, paraîtra la seconde partie de l'ouvrage de Schlichting: *les Opérations*.

Une autre discussion, assez vive aussi, se poursuit entre les collaborateurs de la *Gazette de la Croix* et du *Tagblatt*, à propos d'affaires intérieures concernant les Archives de la guerre et la Section historique du grand état-major. Leurs auteurs ne signent pas, mais leurs noms sont suffisamment transparents.

— Je vous avais recommandé le livre du lieutenant-colonel Fabricius sur les *Combats autour de Dijon en janvier 1871*. Cet ouvrage a été remarqué en France et j'apprends qu'on va le traduire en français.

L'abondant et infatigable général a. D.-R. Wille, vient de publier un ouvrage intitulé la *Plastoménite* (*Plastomenit*, von R. Wille. Berlin 1898. Verlag von R. Eisenschmidt). La plastoménite est une nouvelle poudre due à l'invention du chimiste J. Lauff, qui, au cours d'expériences, découvrit que le nitrotoluol, à l'état liquide, était susceptible de dissoudre, en assez forte proportion, de la nitrocellulose.

Le corps ainsi obtenu est une sorte de celluloïde qu'on peut fondre, couler, marteler, tourner, forer, polir, etc., et qui se prête, grâce à ces propriétés, à la fabrication d'objets d'art de tous genres, tant est grande sa ressemblance avec l'albâtre et l'ivoire.

En ajoutant à cette substance des sels riches en oxygène ou en nitrates, on obtient un explosif excellent, possédant des qualités balistiques remarquables et qui présente, sur les autres poudres sans fumée, l'avantage immense de se conserver admirablement et d'être beaucoup moins sensible à l'action de l'air et de l'humidité.

Le général Wille prédit à cette poudre nouvelle un très bel avenir.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'acquittement du commandant Esterhazy. — La justice militaire. — La retraite du général Saussier. — Les tableaux d'avancement. — Les généraux Jamont et Zurlinden. — Quelques livres.

Le conseil de guerre convoqué pour juger le commandant Esterhazy n'a pas hésité à le mettre hors de cause. Il a déclaré, non pas que cet officier n'était pas l'auteur du bordereau incriminé (la question n'était pas posée en ces termes), mais qu'il n'était pas coupable de machinations ténébreuses et d'actes de trahison. Les débats n'en ont pas moins laissé une impression pénible et qui n'est pas appelée à se dissiper de sitôt.

A cela, il y a plusieurs raisons. D'abord, on a publié l'acte d'accusation qui

a entraîné la condamnation du capitaine Dreyfus, et ce document a paru bien peu probant. Le public n'a pas compris que, sur un ensemble aussi mince de présomptions, un tribunal militaire ait pu se faire une conviction assez forte pour prononcer une sentence cruelle qui a été appliquée avec une barbarie vraiment acharnée. Il n'a pu s'expliquer cette sévérité qu'en admettant l'hypothèse d'un dossier secret, de pièces confidentiellement communiquées aux juges sans que l'accusé en ait eu connaissance. Ce serait la pire des illégalités, et il est grave qu'on puisse soupçonner un conseil de guerre de l'avoir commise; il est surtout inconcevable que, pour prendre la défense du gouvernement et de l'armée, des journaux aient osé soutenir la légitimité d'un tel acte en invoquant la raison d'Etat.

C'est reconnaître ouvertement que l'armée a des règles de morale à part, qu'elle vit en dehors du droit commun, comme elle en a justement la prétention. En France, les militaires ne veulent pas plus se soumettre aux mœurs qu'à la juridiction auxquelles se plient les autres citoyens. Ils sont fiers d'avoir un point d'honneur spécial, et de voir les choses autrement que le commun des mortels. C'est une des façons qu'ils ont — et non la meilleure — d'être une aristocratie.

De là, un certain malaise dans la nation, mère de l'armée, et qui ne se retrouve pas en elle, qui même se voit reniée par elle. Les militaires, issus du peuple, affectent de ne pas penser, de ne pas sentir, de ne pas agir comme lui : loin de vouloir effacer, ils semblent qu'ils veuillent approfondir et accentuer la démarcation que des traditions séculaires ont établie entre eux et lui.

On éprouve donc un certain sentiment de suspicion à l'égard de la justice militaire, surtout quand on la voit fuir le grand jour et opérer dans l'ombre du huis clos, quand ses défenseurs ne craignent pas de dire qu'elle a jugé non d'après le droit et la loi, mais d'après les inspirations de son cœur, sur le vu de documents sur lesquels l'inculpé n'a pas été autorisé à présenter sa justification, desquels il n'a même pu contester l'authenticité, puisqu'on ne les lui a point fait connaître. On dit bien qu'il a avoué son crime, mais on n'en a qu'un seul témoignage, sans aucun contrôle, et suspect. D'ailleurs, à ces paroles, prononcées dans un moment de fièvre, on peut opposer son attitude de tous les instants, ses persistantes dénégations; qu'on ajoute maintenant à ces éléments de doute l'insuffisance manifeste de l'acte d'accusation, et on comprendra que l'idée de l'innocence du capitaine Dreyfus hante de plus en plus certains esprits qui s'étaient tenus longtemps sur la réserve et dans l'indécision.

Ce qui trouble davantage encore la conscience publique, c'est l'attitude des juges à l'égard du commandant Esterhazy qui, peut-être, s'est montré brave sur le champ de bataille, et dont l'intelligence dépasse la portée moyenne de celle de ses pairs, mais qui est assurément, dans le privé, un fort triste sire, ayant mené une existence honteuse, contraire aux prin-

cipes de la morale, et de qui la délicatesse ne trouverait caution nulle part. Eh bien! le général enquêteur, dès sa première comparution, lui serrait la main, et les notes que ses supérieurs lui ont données témoignent ou d'une inconcevable complaisance ou d'un manque extraordinaire de clairvoyance. On y célèbre ses vertus, sa valeur morale, la distinction de son esprit, l'élévation de son caractère, la pureté de ses sentiments. Pas une restriction ne vient altérer l'éclat de ces éloges. Et on en vient à se demander comment les colonels, les généraux, qui ont eu cet officier sous leurs ordres, qui l'ont vu de près, qui ont dû l'étudier soigneusement pour l'apprécier en conscience, on se demande comment ils en sont arrivés à parler de lui, comme ils auraient parlé de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche

Les politiciens ont beau jeu de s'emparer de ces faits et de dire, comme l'a fait un tribun, M. Jaurès, que l'armée obéit à des règles de morale qui ne sont pas en harmonie avec celles de la nation. Et c'est ainsi que le débat change de caractère: c'est le militarisme aujourd'hui qui est en cause; c'est à l'esprit de l'armée qu'on s'en prend, c'est de lui que M. Zola prétend faire le procès en s'attaquant à ses chefs, à ceux qui sont au sommet de la hiérarchie militaire. Et, comme je le disais en décembre, c'est l'armée qui sort la plus atteinte de cette mystérieuse et lugubre affaire.

— La mise à la retraite du général Saussier a été aussi un grand événement. Du moins, on a essayé d'en faire un grand événement. Je ne crois pas qu'on y ait réussi. Le gouverneur de Paris était loin d'être aussi populaire dans les chambrées que les journaux veulent bien le dire. La presse lui avait fait une réputation factice et artificielle, dont personne n'avait voulu montrer l'inanité. Quand un homme est destiné à exercer les fonctions de généralissime ou il faut taire ses insuffisances pour ne pas ébranler la confiance du soldat, confiance qui fait une partie de la puissance militaire du pays, ou il faut la montrer de telle façon que le personnage ne puisse conserver sa place. Or, il n'était au pouvoir d'aucun homme politique, d'aucun écrivain, de faire descendre le général Saussier du piédestal sur lequel son heureuse étoile l'avait hissé. Un ensemble de qualités moyennes, beaucoup de bon sens, le goût du commandement, de la bonhomie, de l'obstination, de la rondeur, de la finesse, du coup d'œil, du républicanisme, des actes de bravoure vraiment admirables, le hasard des circonstances l'avaient étonnamment servi et l'avaient amené au plus haut poste, sans qu'il ait donné, dans sa carrière, la preuve qu'il était un véritable homme de guerre. Il n'en a pas eu l'occasion, d'ailleurs, et il semble avoir été plutôt un colonel excellent et quelque chose comme ce qu'a été le maréchal Canrobert: un homme de second plan, non un grand esprit. C'est peut-être un grand bonheur pour la France de n'avoir pas entrepris de guerre sous la direction d'un généralissime d'aussi peu d'envergure.

Vous allez me reprocher un dénigrement systématique, en m'entendant traiter le général Saussier comme n'étant guère qu'un médiocre qui a eu de la chance, et si j'exprime la même opinion sur la plupart des chefs de notre armée. Vous n'aurez peut-être pas tort. Je suis convaincu, en effet, que notre système d'avancement est détestable. Or, s'il laissait arriver les meilleurs au sommet de la hiérarchie, loin de mériter ce qualificatif, il serait excellent. Je prétends que c'est par pur hasard et en quelque sorte par fraude, contre toutes les règles, qu'il peut se glisser des hommes de vraie valeur à ces hauts emplois. S'il en fallait une preuve, je n'en donnerais d'autres que les tableaux d'avancement qui ont paru à l'*Officiel* dans le courant de janvier.

On sait d'après quelles règles on passe d'un grade au suivant, comment on s'élève d'un degré sur l'échelle hiérarchique. Jusqu'au grade inclus de major, un certain pour-cent des nominations est réservé à l'ancienneté; le reste, au choix. A partir du grade de major, l'ancienneté n'entre plus en ligne de compte, et nul n'est promu lieutenant-colonel, colonel, général, que s'il s'est distingué ou, ce qui n'est pas la même chose, s'il s'est fait distinguer par les aréopages auxquels le ministre commet ce soin, à moins que ce ne soit par le ministre lui-même.

Car la détermination des élus est déférée à des commissions qui ne connaissent pas les candidats, qui ne les ont jamais vus, et qui les jugent uniquement d'après leurs feuillets de notes et d'après les rapports verbaux de ceux de leurs membres qui les connaissent. Tel général est influent : il affirme à ses pairs, avec lesquels il siège, que tel de ses candidats est un officier du plus haut mérite, et une demi-douzaine de ses assesseurs en croient sa parole, ou lui promettent leur appui, à charge de revanche. Le candidat en question, de son côté, a la bonne fortune d'être directement ou indirectement en relations avec une autre demi-douzaine de ses juges, qui ont pu l'apprécier dans le service... ou dans le monde. Il est donc assuré d'une douzaine de voix, au vote final, alors que le dépouillement du scrutin n'en donnera que quatre ou cinq à tel de ses concurrents dont le mérite intrinsèque est supérieur au sien, mais qui n'a pas la chance d'avoir été inspecté par un général influent, qui manque d'entregent, qui n'est pas appuyé, ou peut-être (car c'est là le point le plus critique) qui aura gâté les plus belles qualités militaires par un défaut. J'entends surtout par un défaut désagréable. S'il est joueur et noceur, faire se peut qu'on ne lui en veuille pas. Mais qu'il ait des idées à lui, que ces idées soient contraires à celles de ses chefs, ou qu'elles en soient simplement différentes, et qu'il cherche à les faire prévaloir, il sera taxé d'esprit faux, de mauvais caractère. On l'accusera de tendances à l'insubordination, et, avec une telle note, quels d'ailleurs que puissent être ses mérites, il est certain d'être écarté. Les assemblées délibérantes sont pusillanimes, disait le grand Frédéric. Aux natures viriles chez lesquelles défauts et

qualités sont nettement accentués, les commissions de classement préfèrent les neutres, qui ne font de tort à personne, les caractères de demi-teinte, les « braves garçons », les « forts en thème », les « bons élèves », catégorie de gens assurément fort estimable, mais qui n'ont pas ce qu'il faut pour donner du nerf et du ton à l'armée.

Pour corriger ce qu'il y a de défectueux dans ces choix, pour en relever la moyenne, les ministres ont pris l'habitude d'y inscrire d'office un certain nombre d'officiers. Le général Boulanger, le premier, n'hésita pas, avec le sans-gêne et la légèreté qui le caractérisaient, à bouleverser l'œuvre des commissions de classement, à « repêcher » des candidats qu'elles avaient évincés. On ne peut nier qu'il n'ait eu souvent la main heureuse en intervenant ainsi, et ces actes d'arbitraire ont été plus d'une fois des actes de réparation qui ont effacé de graves dénis de justice. N'empêche que c'était remplacer par le bon plaisir ministériel la sentence de tribunaux régulièrement institués pour cet office. Si le général Boulanger a inscrit d'office sur les tableaux d'avancement des sujets de grande valeur que peut-être certaines animosités secrètes, certaines jalousies et l'effroi qu'inspire souvent la supériorité avaient seuls empêché d'y mettre, il en a profité pour pousser plus que de juste telles de ses créatures dont le seul mérite était d'avoir su lui plaire. Quoiqu'il en soit, il a créé un précédent dont ses successeurs n'ont pas manqué de se servir. Dans les tableaux dressés en 1897 et qui ont paru au début de la présente année, les candidats inscrits d'office figurent pour une proportion qui, dans certaines armes et pour certains grades, s'élève à plus de la moitié du nombre total des élus. En d'autres termes, l'arbitraire a, dans l'avancement, une part aussi grande que la justice. Et, chose bizarre! il n'y a pas à s'en plaindre, car cet arbitraire est souvent plus perspicace que la justice, celle-ci ayant un bandeau sur les yeux et ne discernant que rarement le vrai mérite. En résumé, donc, les grades sont donnés aux médiocres, d'abord, à ceux qui, faisant consciencieusement leur besogne, s'appliquant à leur tâche, réguliers dans leur service, affables d'ailleurs et bien élevés, ne portent ombrage à personne et ne déparent pas le corps des officiers. Lorsque le ministre a du « flair », il ajoute à la liste quelques hommes de valeur que leur jeune âge ou que quelque défaut de caractère ou quelque malechance de carrière a fait écarter par les commissions de classement, ou encore ceux dont il a pu seul apprécier les services (les attachés militaires, par exemple, ou les membres de son état-major personnel). Enfin il y introduit ses amis ou les protégés de ses amis, ceux que l'intrigue a poussés et fait « mousser ». Jamais la part n'a été faite à cette catégorie aussi large que dans ces dernières années. Jamais aussi le mécontentement n'a été plus vif dans l'ensemble du corps des officiers.

Il va de soi que, la paix s'éternisant, l'avancement est très lent, ce qui paraît fort désagréable à tout le monde, mais ce dont personne ne se

plaindrait si on ne voyait certains privilégiés, dépourvus de tout titre incontestable, de ces titres que la guerre seule peut donner, sauter fort allègrement par-dessus les camarades et atteindre rapidement les plus hauts échelons de la hiérarchie. Il n'est jamais amusant de faire queue à un guichet, mais on supporte philosophiquement son sort, tant que personne ne vient, exhibant un coupe-file, vous passer devant le nez et prendre votre tour. Comme ce désagrément se renouvelle tous les ans, la mauvaise humeur grandit peu à peu, se manifestant par des indices variés, notamment par les démissions, qui sont de plus en plus nombreuses et par la grève des candidats aux écoles militaires. Si Saint-Cyr tient encore bon, on entrevoit le moment où le nombre des aspirants diminuera. Quant à l'Ecole polytechnique, 900 jeunes gens seulement se sont présentés en 1897 aux examens d'admission, alors que, les années précédentes, lis étaient, en moyenne, plus de 1300. Comme, d'autre part, — je l'ai dit dans ma dernière chronique, — les officiers de réserve, eux, se retirent en masse, dégoûtés de la façon dont on les traite, vous voyez que, d'une façon générale, les cadres de l'armée française sont dans le marasme.

Pour en revenir au général Saussier, on s'est bien gardé de retomber dans la faute qu'on avait commise en lui donnant une situation prépondérante qui lui permettait de balancer l'autorité du ministre, ce qu'il a fait à plus d'une fois et notamment, à la satisfaction générale, lors de la crise boulangiste. Une telle puissance portait ombrage au Cabinet, et, plus d'une fois, la place Vendôme a inquiété la rue St-Dominique. De même que, à la mort d'Alexandre, l'empire de Macédoine a dû être partagé, on a dédoublé les fonctions dévolues à l'ancien gouverneur de Paris, dont on avait fait, en lui laissant son commandement, le généralissime éventuel des armées françaises. Ce dernier rôle a été confié au général Jamont, officier de grande valeur, dit-on, et qui n'a jamais voulu devenir ministre de la guerre ; le général Zurlinden, qui l'a été, est placé à la tête du gouvernement de Paris. Il diffère surtout de son prédécesseur par les caractères physiques, et autant qu'une perche à houblon diffère d'un tonneau.

C'est à l'Ecole polytechnique, dans l'artillerie, qu'on a été chercher la monnaie de cette pièce que fut le général Saussier. Les autres armes n'en sont pas contentes, trouvant qu'on fait la part trop belle, en toutes circonstances, aux protégés de Sainte-Barbe. Moins possédés de préoccupations « particularistes », d'autres officiers expriment le regret du rôle effacé que reçoit le futur généralissime. Tandis que le général Zurlinden est mis en vedette, sur le devant de la scène, qu'il va être en contact journalier avec la population parisienne, qu'il paradera aux revues, le général Jamont restera dans la coulisse et n'aura aucune occasion de conquérir de l'autorité, de la popularité, du prestige. Est-ce un mal ? Est-ce un bien ? L'ombre grandit les objets ; la retraite et l'obscurité conviennent au travail ; l'éclat de la représentation détourne des études sérieuses ; au

grand jour, les fautes apparaissent, sans que rien en vienne amortir le relief. Jamais le général de Miribel n'a été éclairé par les feux de la rampe, et pourtant — on ne sait véritablement ni comment ni pourquoi — il inspirait une véritable confiance au pays et à l'armée.

Les grandes questions dont je viens de parler ont suspendu la vie militaire ou elles ont relégué à l'arrière-plan tous les autres sujets : je ne vois ni décisions importantes à relater, ni publication vraiment digne d'être signalée. Si je fais une exception en faveur du *Cours spécial à l'usage des sous-officiers d'artillerie*, c'est parce que cette brochure donne lieu à diverses observations.

La première, c'est que le document en question a été approuvé par le ministre le 5 avril 1897 et qu'il ne voit le jour qu'en 1898. C'est vraiment n'être pas expéditif et n'aller guère vite en besogne.

La seconde, c'est qu'on tend à spécialiser de plus en plus l'artillerie de campagne et l'artillerie de forteresse, ce qui ne peut être qu'à l'avantage de celle-ci, laquelle est beaucoup trop négligée et dédaignée. Preuve en soit ce détail, par exemple : le chapitre II, consacré à la mobilisation, explique tout au long comment s'opère dans les régiments le passage du pied de paix au pied de guerre; il ne souffle pas mot de la façon dont les choses se passent dans les bataillons à pied. Puisque je parle de ceux-ci, je signale un très bon *Manuel de l'artillerie à pied* (Livre du canonnier) que vient de publier la maison Charles-Lavauzelle : c'est l'œuvre posthume d'un jeune officier du plus rare mérite. Mais je ne sais si cet ouvrage peut intéresser les lecteurs étrangers. Quant au *Cours spécial* officiel, il leur fournira de longs et nombreux détails sur la construction des batteries, les travaux de fascinage et de terrassement, l'établissement des plate-formes, etc. Cent pages, sur les 160 dont se compose la brochure, sont exclusivement relatives à ces divers objets. Aussi est-ce à peu près tout ce qu'on y peut trouver d'important. Le reste, ce sont des notions plus ou moins générales sur les bouches à feu, les projectiles, les charges de poudre, les pétards explosifs, les affûts, les voitures, l'organisation générale de l'arme.

Le capitaine *Gérard,* bien connu par la bicyclette pliante à laquelle il a donné son nom et par la participation qu'il a prise, avec des compagnies cyclistes, à diverses grandes manœuvres, vient de faire un tirage à part de son *Infanterie cycliste en campagne.* Cet ouvrage, qui a paru en livraisons dans la *Revue de Cavalerie*, est une étude sur la carte de la remarquable publication *Cavalerie en campagne*, du colonel *Cherfils.* Le capitaine Gérard a supposé une compagnie de cyclistes, attachée à la cavalerie du colonel Cherfils, et n'a pas de peine à démontrer son emploi, comme auxiliaire de la cavalerie, et les services immenses qu'elle peut lui rendre.

Mort du général de Ladmirault. — Le général de Ladmirault, ancien sénateur, ancien gouverneur militaire de Paris, vient de mourir au château de la Fouchardière, dans l'arrondissement de Montmorillon.

Né à Montmorillon, le 17 février 1808, sorti de Saint-Cyr en 1829, il fit en Algérie la plus grande partie de sa carrière militaire. Général de brigade en 1847 et de division en 1859, il se distingua à Magenta et à Solférino, où il fut blessé. Sous-gouverneur de l'Algérie en 1865, sénateur le 20 décembre 1866, le 2 mars 1867 il fut nommé commandant du 2e corps à Lille et bientôt après du camp de Châlons.

Au début de la guerre de 1870, le 2e corps fut donné à Frossart, et Ladmirault, mis à la tête du 4e, eut à défendre les lignes de Metz à Thionville. Il se distingua aux batailles de Borny, Mars-la-Tour et Gravelotte. Après la capitulation, il fut transporté avec ses soldats en Prusse.

Contre la Commune, il commanda le 1er corps, entra dans Paris le 22 mai par la porte de Saint-Ouen et enleva Montmartre le lendemain.

Le 1er juillet, il fut fait gouverneur militaire de Paris tout en gardant le commandement de la 1re division. Il sévit contre la propagande bonapartiste dans les casernes et organisa formidablement le service militaire de sûreté dans Paris.

M. de Ladmirault fut maintenu dans le cadre d'activité comme ayant commandé en chef devant l'ennemi et resta gouverneur de Paris jusqu'au 17 février 1878.

Il était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1867.

Création projetée d'un bataillon de télégraphes. — Le ministre de la guerre déposera sous peu devant la Chambre un projet de loi instituant des troupes de télégraphes de campagne. On créerait sur pied de paix un bataillon de six compagnies, fournies par le Génie, mais relevant directement de l'Etat-Major de l'armée. Ces six compagnies formeraient, à la mobilisation, le noyau d'autant d'*unités* télégraphiques de première ligne qu'on le jugerait nécessaire; elles seraient complétées tout d'abord par du personnel de l'administration des postes et télégraphes puis par les réservistes du bataillon lui-même. Le matériel nécessaire à ces nouvelles formations sera demandé en même temps à la Chambre.

CHRONIQUE RUSSE

(De notre correspondant particulier.)

La retraite du ministre de la guerre. — Ses qualités de réorganisateur de l'armée. — Nomination du nouveau ministre, général Kouropatkine ; ses états de service. — Nouvelles formations de corps d'armée. — Budget de la guerre pour 1898.

Le mois de janvier a été signalé par plusieurs événements de la plus haute importance et dont le plus marquant a été, sans contredit, la retraite simultanée du ministre de la guerre et du chef du grand Etat-Major. Si la première de ces démissions, vu l'état de santé du général Wannoffsky, était prévue, on ne s'attendait en revanche pas à un changement de chef d'état-major, et la retraite du général Obroutscheff est survenue inopinément.

Le général Piotz Semionowitsch Wannoffsky, que ses 76 ans et une santé minée par le travail viennent d'obliger à quitter le poste élevé auquel l'avait appelé, en 1881, feu Alexandre III, a été le réorganisateur de l'armée russe.

Commandant le XIIe corps d'armée quand éclata la guerre de Turquie, puis chef d'état-major de l'armée de l'Est, formée au courant de la campagne, et placée sous les ordres du Tsaréwitsch, Wannoffsky fut à même de voir de près les côtés faibles, tous les défauts, tous les vices de l'armée russe d'alors. Organisation boîteuse, armement misérable, intendance exécrable, rien ne lui échappa ; il eut, comme chacun du reste, à en souffrir. Il travailla énergiquement à corriger ces défauts à l'armée de l'Est, et conquit ainsi la confiance de son chef, le Tsaréwitsch ; aussi, la paix signée, ne fut-ce que pour peu de temps que Wannoffsky reprit son commandement au XIIe corps. En 1881, le Tsaréwitsch, devenu Alexandre III, appela son ancien chef d'état-major au ministère de la guerre, en remplacement du général Milioutine.

Wannoffsky ne fut jamais un coureur d'aventures ; caractère profondément réfléchi, prudent, créé pour le travail de cabinet, il ne brusqua rien ; les réformes commencèrent aussitôt après son entrée en fonctions ; elles se firent une à une, à longs intervalles, après avoir été soigneusement préparées. Ainsi, cette grande œuvre de la réorganisation de l'armée se fit, pour ainsi dire, sans qu'on s'en aperçut. Le résultat tout naturel fut que Wannoffsky ne jouit jamais de la popularité d'un réformateur hardi ; son nom ne fut jamais très répandu et ce n'est qu'après un coup d'œil plus profond qu'on se rend compte de l'œuvre immense de cet homme, de la patience, de l'énergie indomptable qu'il déploya pour mener

à bonne fin ce travail de géant. On manquait de tout ; l'armement, le matériel étaient au-dessous de toute critique, le corps des officiers plus que médiocre, les réserves nulles... tout était à refaire. A cette époque, la guerre avait épuisé la Russie ; les finances étaient désorganisées, les populations ruinées, les caisses vides. Wannoffsky, sans perdre courage, se mit à l'œuvre, puissamment secondé par le général Obroutscheff, qui venait d'être nommé chef de l'état-major. A eux deux, ils réalisèrent des prodiges ; le résultat de leur travail est l'armée russe actuelle.

Le point le plus difficile de leur tâche fut peut-être la mobilisation ; il n'existait en Russie aucun plan de mobilisation, dans l'acception actuelle de ce mot. Les troupes, dispersées au hasard sur toute l'étendue de l'immense empire, manquaient de réserves, toute centralisation rapide était impossible, faute de voies de communication. Il fallut remédier à ces défauts : créer en premier lieu un état-major à la hauteur de sa tâche, organiser des réserves et des cadres pour ces réserves ; il fallut, pour accélérer la mobilisation, concentrer les troupes le long des frontières les plus menacées, en évitant d'éveiller la défiance et la crainte des voisins. On créa les circonscriptions militaires, on forma de nouvelles unités, on organisa les milices du Caucase, de la Finlande et des Turkmènes, on construisit des routes, des chemins de fer, on établit des magasins, des dépôts le long des frontières, on éleva enfin de solides forteresses. Tout cela se fit sans bruit ni frasque. Le camp retranché de Varsovie, Osovets, Zegrj, Kowno, et dernièrement de Doubno, sont des créations de Wannoffsky et d'Obroutscheff. Les effectifs furent augmentés. De nouveaux régiments de cavalerie formés et groupés, l'année passée, en deux corps de cavalerie indépendants. Enfin, la grande réorganisation de l'artillerie, entreprise l'été passé, et non encore terminée, clôt dignement la série des réformes commencées en 1881.

On fit ceci sans se laisser rebuter ni par le mécontentement, fort peu déguisé des voisins, ni par l'état des finances très précaire au début de la période. Si, actuellement, l'armée russe peut avec orgueil se considérer comme une des premières de l'Europe, c'est en grande partie aux généraux Wannoffsky et Obroutscheff qu'elle le doit.

Alexandre III avait à plusieurs reprises donné au général Wannoffsky les preuves les plus éclatantes de son estime. Nicolas II ne resta pas en arrière ; c'est en termes profondément émus que le Tsar, par son rescrit de janvier, prend congé de son ministre, en le nommant membre du conseil suprême de l'Empire et en lui accordant une distinction dont jouissent seuls les membres de la famille impériale et quelques princes étrangers, celle de devenir chef titulaire d'un des plus anciens régiments de cette armée, qui est son œuvre (le 131e régiment Tiraspol d'infanterie).

En remplacement du général Wannoffsky, le Tsar a appelé au ministère

de la guerre le général Aléxéy Nikolajéwitsch Kouropatkine. Cette nomination était non seulement prévue, elle était aussi désirée. En effet, avec le général Dragomiroff, le général Kouropatkine est certainement le plus populaire chez nous.

Né en 1848, le général Kouropatkine commença sa carrière militaire en 1866, comme sous-lieutenant au Turkestan. C'était à l'époque de la conquête du pays. A peine arrivé, on l'envoie au feu. En 1868, il se distingue à l'assaut de Samarcande. En 1872, il revient en Europe et entre à l'Académie de l'état-major, d'où il sort deux ans plus tard bon premier. Envoyé sur sa demande en Algérie, à sa sortie de l'Académie, il prend part à l'expédition contre le Mzab et Ouargla ; une étude militaire et statistique du Mzab lui vaut la croix de chevalier de la Légion d'honneur Rentré en Russie, en 1875, il court à de nouveaux combats. L'expédition qui devait donner à la Russie le khanat de Kokand se prépare ; nous y retrouvons Kouropatkine en qualité de chef d'état-major du général Skobeleff. Cette campagne terminée, Kouropatkine est envoyé, en 1876, en Kaschgarie auprès du célèbre Yacoub Beg, pour la délimitation des frontières de la province de Ferghana. En route, il est attaqué par une horde kirghise; grièvement blessé au bras, et cela ne l'empêche pas de s'ouvrir un passage avec ses quelques cosaques et d'arriver en vainqueur auprès de Yacoub. Les pourparlers durent un an, puis Kouropatkine rentre en Russie juste à temps pour prendre part à la guerre de Turquie, comme chef d'état-major du « général blanc » (Skobeleff). Devant Plewna, il a la tête presque fracassée par l'explosion d'un caisson de poudre. A peine guéri, il reprend son poste et reçoit une balle dans l'épaule pendant le passage des Balkans. Lors de l'expédition contre l'oasis d'Akhal Tépé, c'est encore Kouropatkine qui commande la colonne destinée à attaquer l'oasis du côté du Turkestan. Sous les murs de Ghéok Tépé, il se réunit à Skobeleff, et, lors de l'assaut de la fameuse forteresse, Kouropatkine, commandant la colonne de droite des assaillants, est un des premiers à planter sur les murs le drapeau des tsars.

Durant les quinze premières années de sa carrière, le vaillant général n'a fait que courir de combat en combat. Pendant le règne pacifique d'Alexandre III, Kouropatkine servit à l'état-major général. De 1882 à 1890, il travailla sous la conduite directe du général Obroutscheff à la fortification de la frontière de l'ouest, ce qui lui donna l'occasion d'une étude approfondie de la Pologne et de la Galicie. A la suite de ces travaux, il fut nommé chef du district de la Transcaspie et muni des pleins pouvoirs d'un gouverneur général. L'administration pacifique de cette contrée, qu'il avait lui-même, quelques années auparavant, conquis l'épée à la main, dévoila chez Kouropatkine de rares qualités d'administrateur. Rappelons seulement la continuation du chemin de fer de Transcaspie, l'irrigation du pays, la colonisation russe, l'impulsion donnée à la culture du coton, la

fondation d'écoles, d'églises, d'hôpitaux, etc., dans ce pays qu'on connaissait à peine il y a vingt ans.

C'est ce poste qu'il occupait, lorsque, le 1/13 de ce mois, l'empereur l'appela à remplacer le général Wannoffsky.

Kouropatkine s'est créé un certain nom comme écrivain militaire; il a décrit, dans un style simple et énergique, quelques-unes de ses campagnes.

Il est décoré de plusieurs ordres, tant russes qu'étrangers; il porte entre autres la 3e et la 4e classe de l'ordre de St-Georges, cette distinction par excellence des braves, si rare et si honorée dans notre pays.

Le général Kouropatkine est entré en fonctions le 3/15 janvier.

Le poste de chef du Grand Etat-Major n'a pas encore été repourvu. J'ignore absolument à qui le tsar confiera cette charge importante. Les suppositions portent spécialement sur deux personnages, l'adjoint du chef d'état-major, le général Bilderling, et le chef d'état-major de la circonscription militaire d'Odessa, le général Sacharoff. Les chances de ce dernier paraissent être plus grandes.

— Par décret impérial du 1/13 janvier, le général Dragomiroff, commandant les troupes de la circonscription militaire de Kieff, est nommé général-gouverneur de Kieff, de Wolhynie et de Podolie. Nous voyons ainsi les autorités militaire et civile réunies entre les mains d'un seul et unique fonctionnaire, dans les trois circonscriptions militaires de la frontière de l'Ouest: à Kieff, Dragomiroff; à Varsovie, le prince d'Iméréthie; à Vilna, le général Irotsky, nommé gouverneur-général de Lithuanie le mois passé.

— Le même décret impérial ordonnait la formation de deux nouveaux corps d'armée, le XXe et le XXIe. Voici de quelle manière ces corps sont formés. Les brigades de réserve (à 4 régiments de 2 bataillons) nos 42, 45, 46 et 47 sont transformées en divisions actives d'infanterie (à 4 régiments de 4 bataillons) et numérotées 42, 43, 44 et 45.

Le XXe corps d'armée (circonscription militaire de Vilna) est formé de la 29e division d'infanterie, enlevée au IIIe corps, et de la 45e division nouvellement formée, ainsi que des brigades d'artillerie correspondantes.

Le XXIe corps d'armée (circonscription militaire de Kieff) est formé de la 33e division d'infanterie, enlevée au IXe corps, et de la 42e division nouvellement formée, ainsi que des brigades correspondantes d'artillerie.

Le IIIe corps d'armée est dédommagé de la perte de la 29e division par la 27e division, détachée du IIe corps qui, en échange, reçoit une des divisions de formation nouvelle (la 43e). Enfin, la dernière des nouvelles divisions, la 44e, est attribuée au IXe corps d'armée, en compensation de la perte de la 33e.

Ces corps seront entièrement formés le 1er février.

Le général-lieutenant Dmitroffsky, commandant le IIIe corps d'armée

est transféré aux mêmes fonctions au XXe corps et le commandant du IIe corps, le général-lieutenant Maksimowitsch, passe au IIIe. Le général-lieutenant Wodar, chef de la 1re division des grenadiers, est nommé au commandement du XXIe corps d'armée, et le chef de la 26e division d'infanterie, le général lieutenant prince Stscherbatoff, à celui du IIe corps.

Il est à prévoir que le corps d'armée du Caucase sera prochainement dédoublé. Au Caucase, se trouvent 4 divisions d'infanterie, 4 brigades de réserve et 2 de tirailleurs, enfin 3 divisions de cavalerie, de quoi former 3 corps d'armée!

Par la création des XXe et XXIe corps d'armée, le nombre de ceux-ci se trouve porté à 24 (garde, grenadiers, corps du Caucase et corps I à XXI), plus deux corps indépendants de cavalerie, de deux divisions chacun, placés tous deux dans la circonscription de Varsovie.

La grande réorganisation de l'artillerie est presque terminée. Le 5 janvier, le nouveau règlement de l'artillerie a été introduit à titre d'essai jusqu'à l'automne 1899.

Un nouveau parc aérostatique vient d'être formé pour le camp retranché de Varsovie et une nouvelle « sotnia » de cosaques du Don (la 6e) a été créée à Konstantinoffsk.

Enfin, quoique ce dernier point ne concerne au fond pas l'armée de terre, je dois vous signaler l'inauguration du nouveau dock de Wladivostock, le plus grand dock d'Asie (longueur 183 m , largeur d'entrée 31 m. coût 7 $^1/_2$ millions de francs).

— Le budget de l'armée russe pour 1898 prévoit aux dépenses 288 808 664 roubles, au lieu de 284 379 994 en 1897. L'augmentation provient surtout de l'effectif plus fort de l'armée et de la construction du chemin de fer transcaspien qui, comme vous savez, se rattache au ministère de la guerre.

Dans une prochaine chronique, je donnerai quelques détails sur la continuation de cette ligne, dont l'importance au point de vue commercial et stratégique est immense.

Moscou, le 27 janvier 1898.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

Passage de trains de chemins de fer sur un pont Birago. — Les troupes de chemins de fer et les pionniers bavarois ont fait dernièrement une intéressante expérience à Bogenhausen sur l'Isar. Il s'agissait de savoir si un train de chemin de fer pouvait passer sur un pont de bateaux.

Les pionniers construisirent un pont militaire du plus fort modèle et

les troupes de chemin de fer y firent aboutir une voie étroite au moyen d'une tranchée profonde à travers les berges du cours d'eau

Une pluie de plus de douze heures avait fait grossir l'Isar dans de telles proportions qu'on dut attendre la baisse des eaux, pour commencer les expériences.

On poussa d'abord un wagon chargé sur le pont, on fit passer ensuite une machine de 7,5 tonnes, puis une autre de 15,6 tonnes; cette dernière remorquait quatre wagons chargés.

Dans cette dernière expérience, le poids supporté par le pont a été de 43,6 tonnes. Le pont supporta très bien cette charge, bien que sous la machine les pontons s'enfonçassent fortement dans l'eau.

On continua l'expérience pour apprécier le rendement d'une pareille ligne ; on constata qu'il suffirait d'une machine de 7,5 tonnes pour remorquer un demi-train.

Ces faits démontrent la solidité du matériel, établi en 1840, par le colonel autrichien chevalier v. Birago. (*Revue militaire de l'Etranger.*)

CHRONIQUE ITALIENNE

L'armement de l'infanterie avec le fusil modèle 1891, du calibre de 6mm5, est à peu près terminé. D'après le rapport de l'ancien ministre de la guerre, général Pelloux, du commencement de décembre 1897, toutes les troupes de l'armée active l'ont reçu; il a été distribué, dans la milice mobile (landwehr), aux subdivisions alpines et à la milice de la Sardaigne et de la Sicile; dans la milice territoriale (landsturm), de nouveau aux Alpini. Les troupes d'Afrique, armées comme on sait, pendant la campagne d'Abyssinie, du Vetterli-Vitali, de 10mm4, l'ont aussi échangé dernièrement contre le petit calibre. Dans les premiers mois de 1898, toute la milice mobile sera entièrement pourvue du nouveau fusil, et sa fabrication qui continue, à raison de 70 000 fusils par an, permettra de remplacer peu à peu tout l'armement de la milice territoriale.

Essais de canons à tir rapide. — On travaille depuis longtemps dans les arsenaux de Naples et de Turin à la construction d'un canon de campagne à tir rapide, destiné à prendre part au concours ouvert par le gouvernement italien pour l'adoption d'un matériel à tir rapide. Le modèle présenté par les ateliers de Naples paraît très satisfaisant. L'étranger a été aussi admis à concourir; il est représenté par quatre modèles. Les essais qui ont commencé à Nettuno, en présence du géné-

ral-lieutenant Adami, portent sur six types différents, et le gouvernement est, paraît-il, décidé à adopter à bref délai celui qui répondra le mieux aux exigences du service. Le budget de la guerre 1898-99 présente déjà, au chapitre de la fabrication du matériel d'artillerie, une première somme disponible de 7 à 8 millions de lires.

Trois batteries d'artillerie de campagne ont été appelées à prendre part à ces essais; elles ont été prises dans les 1er (Foligno), 7e (Pise) et 13e (Rome) régiments, et sont placées sous les ordres du major Clavarino, du 7e régiment.

BIBLIOGRAPHIE

The general's double. Une histoire de l'armée du Potomac, par le capitaine Charles *King*, de la cavalerie des Etats-Unis. — Philadelphie, 1897. Lippincott et Cie, éditeurs.

Ce nouveau livre de l'éminent romancier militaire américain est considéré comme son chef-d'œuvre. En effet, sa dramatique intrigue, ses ravissantes descriptions des opérations, de leur terrain, de leurs péripéties, des fameux raids Stuart, de la longue bataille de Gettysburg, de la sublime charge Pickett, de la vie des frontières en Virginie et Maryland, avec leurs ambulances et hôpitaux, surtout à la villa Heatherwood, etc., renferment des traits d'un intérêt palpitant.

Maintes particularités de la terrible guerre de « Sécession » y sont mises à profit avec une grande habileté de mise en scène, sans heurter les données d'un strict réalisme. Le héros de l'histoire, le sosie naturel d'un jeune chef unioniste, n'use de son avantageuse ressemblance que pour faire du bien autour de lui à l'égal de la meilleure des fées. En même temps, il brille dans trois carrières successives, sous trois noms différents, ce qui n'est pas extraordinaire dans cette guerre. Lieutenant vaincu à Bull-Run, il revient d'entre les morts et s'engage dans un régiment de réguliers comme simple cavalier, mais sous un autre nom par suite de tribulations de famille et de susceptibilités exagérées de cœur.

Arrivé à un poste de confiance, il le déserte pour sauver un vieil ami injustement en prison.

Comme espion, il se réengage dans l'Ouest sous un troisième nom, pour échapper aux poursuites; il combat vaillamment sous Sheridan, sous Thomas, devient sergent, puis adjudant, puis major, enfin l'heureux pos-